



**Date limite  
d'inscription :**

15 Février 2020

**Sélection écrite :**

20 mars 2020

**Sélection orale :**

du 20 au 28 mars 2020

**Rentrée :**

25 mai 2020

**Fin de formation :**

novembre 2022

# CAFDES

## FORMATION

### 1 Organisation de la formation

La formation est organisée en alternance d'une durée de 30 mois sous forme de sessions de 4 à 5 jours par mois, excepté le mois d'août, plus les stages : elle compte **1210 heures** dont :

- **700 h** d'enseignement théorique
- **510 h ou 175 h** de formation pratique selon la situation\*

**Contenu :**

<b>DF1</b>	Conception et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service	154 h
<b>DF2</b>	Management et gestion des ressources humaines	196 h
<b>DF3</b>	Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou service	154 h
<b>DF4</b>	Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire	196 h

\* **Des allègements de formation ou des dispenses d'épreuves de certification sont possibles** pour des candidats titulaires de diplôme ou de certificat mentionnés à l'annexe IV de l'arrêté du 05 Juin 2007.

### 2 Sélection

L'admission à la formation est conditionnée pour tous les candidats à la réussite aux épreuves de sélection :

- **Epreuve écrite** d'une durée de 3 heures. A partir d'un texte sur un sujet d'actualité, le candidat doit mettre en avant les idées fortes du texte, montrer comment elles s'inscrivent dans un contexte politique, social et enfin argumenter sa position.
- **Epreuve orale** d'une durée de 30 minutes. Elle porte sur la note synthétique rédigée et dactylographiée par le candidat avant la sélection.

Les candidats reçus en gardent le bénéfice pendant 5 ans.

#### NIVEAU

Diplôme d'Etat  
de niveau I

#### LIEU

3 bis chemin de Colasson  
31100 TOULOUSE

#### HORAIRES

9h00 – 12h30  
13h30 – 17h00

#### TARIFS

**Formation**

16 001 €\*

#### Sélection

Ecrit + oral : 330 €\*

Oral seul : 170 €\*

*Frais de dossiers inclus : 50 € (non remboursés en cas de non présentation aux épreuves).*

\*Tarif 2020

#### NOUS CONTACTER

Tél. : 05 61 80 42 07



## L'EQUIPE

### Directrice

Marianne BERTRAND

### Responsable CAFDES

Chantal JULIEN

### Assistant Pédagogique

David AZNAR

### Secrétaire

### administrative et financière

Marie MUSSET

## 3 Epreuves de certification

Chacun des 4 domaines est validé par :

- Des contrôles continus
- Des validations de formation pratique
- Une épreuve relative à l'expertise de l'intervention sanitaire et sociale organisée par le centre de formation.
- Une épreuve organisée par l'EHESP dans les domaines suivants :
  - Elaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou service
  - Management et gestion des ressources humaines
  - Gestion financière d'un établissement ou service

### Textes de référence :

- Décret n° 2007-577 du 19 avril 2007
- Arrêté du 5 juin 2007
- Circulaire DGAS n°DGAS/SD4A/2007/310 du 6 août 2007

## 4 Conditions d'accès à la formation

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- Titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau II ;
- Titulaire d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ;
- Titulaire d'un diplôme mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de 3 ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale ;
- En fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale.

Pour plus  
d'informations sur les  
financements de votre  
formation, visitez notre  
site : [www.crfpfd.org](http://www.crfpfd.org)



**BULLETIN D'INSCRIPTION A LA SELECTION D'ENTREE  
EN FORMATION CAFDES  
A retourner au CRFPFD\***

**Renseignements concernant le stagiaire**

NOM : ..... Prénom : .....

NOM marital : .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu de Naissance : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe et/ou portable : .....

Adresse mail : .....@ .....

Diplôme(s) professionnel(s) ouvrant droit à la formation : .....

Diplôme(s) universitaire(s) ouvrant droit à la formation : .....

Cursus professionnel :

⇒ Hors secteur social : .....

⇒ Dans le secteur social : .....

**Renseignements concernant l'employeur**

Dénomination employeur : .....

Adresse: .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel : ..... Fax : .....

Adresse mail : .....@ .....

**Financement de la formation envisagé (sous réserve de réussite à la sélection)**

Plan de formation       CIF en totalité       CPF       Autre (à préciser)

En cas de financement partiel le complément est assuré par :

L'établissement       Le stagiaire       Autre (à préciser)

A..... Le ...../...../.....

Cachet et signature de l'employeur,

Signature de l'intéressé(e),

*\*En lettre recommandée avec accusé de réception ou remis contre récépissé dans un centre de formation enregistré appartenant à l'inter centres.*



## FORMATION CAFDES CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

### PIECES A FOURNIR :

- 1 photo d'identité en couleur
- La fiche d'inscription à la sélection
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- Un curriculum vitae présentant de façon détaillée votre trajectoire professionnelle, les formations initiales et continues suivies et votre situation d'emploi actuel
- Une copie des diplômes et titres universitaires ou professionnels, accompagnés de leurs traductions en français par un traducteur assermenté pour les diplômes obtenus à l'étranger, justifiant que le candidat remplit les conditions d'accès à la formation (arrêté du 5 juin 2007)
- Attestation signée de l'employeur pour les candidats assurant la fonction de direction d'établissement ou service dans le champ de l'action sociale et médico-sociale
- Un document écrit de 4 pages minimum à 6 pages maximum (en **3 exemplaires « papier »**), rédigé et dactylographié par le candidat et dans lequel devra être présentés :
  - ⇒ Un exposé des motivations
  - ⇒ Une mise en perspective de son parcours professionnel et de formation
  - ⇒ Une réflexion sur la façon dont le candidat envisage la fonction de direction d'un établissement ou d'un service d'intervention sociale
- Du règlement des frais d'inscription à la sélection :
  - ⇒ 330 € (écrit + oral)
  - ⇒ 170 € (oral)

Les frais de dossier sont inclus : 50 € (restent acquis pour les candidats qui ne se présentent pas aux épreuves)

<sup>1</sup> La collecte, la conservation et la communication d'informations nominatives seront conformes aux dispositions des articles 25 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

**DATE DE CLOTURE D'ENVOI DES DOSSIERS : Le 15 février 2020** (Le cachet de la poste faisant foi)

- ⇒ Tout dossier adressé après cette date ne sera pas accepté
- ⇒ Tout dossier incomplet ne sera pas retenu